

PROCÈS-VERBAL  
UNIVERSITÉ DE MONCTON  
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET DE LA RECHERCHE**

Le 26 mai 2016, 13 h 30  
Local 458, Pavillon Léopold-Taillon

**Présences :**

Ann Beaton (Psychologie)  
Jean-Luc Bonnaud (Arts et sciences  
sociales : Sciences humaines)  
Roger Boudreau (Ingénierie)  
Jimmy Bourque (Sciences de l'éducation)  
Lise Dubois (présidente)  
Jamel Ghouili (Ingénierie)  
Roxann Guerrette (représentante étudiante)  
Grant Handrigan (Kinésiologie et loisir)  
Manon LeBlanc (Sciences de l'éducation)  
Mireille Leblanc (vice-doyenne par intérim)  
Marie-Andrée Pelland (Arts et sciences  
sociales : Sciences sociales)  
Monique Richard (Arts et sciences sociales :  
Beaux-Arts)  
Andrée Roy (Administration)  
Lise Savoie (Travail social)  
Michel Soucy (Foresterie)  
Céline Surette (Sciences)  
Cynthia Thériault (représentante étudiante)

**Absences motivées :**

Étienne Dako (Sciences des aliments, nutrition  
et études familiales)  
Michel Doucet (Droit)  
Suzanne Dupuis-Blanchard (Science  
infirmière)  
Stéphane Laulan (Shippagan)  
Brigitte Prud'homme (Administration)  
Marc-André Villard (Sciences)

Le quorum atteint, la réunion débute à 13 h 30.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R-01-CFESR-160526** : Lise Savoie, appuyée par Jimmy Bourque, propose l'ordre du jour tel que présenté. Mise aux voix, l'ordre du jour est adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 JANVIER 2016**

**R-02-CFESR-160526** : Jean-Luc Bonnaud, appuyé par Andrée Roy, propose que le procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2016 soit adopté avec une correction mineure au point 5.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 27 JANVIER 2016**

**[6.]** Équivalence du doctorat (Ph.D.) pour les membres du corps professoral détenant un diplôme de maîtrise en droit

Le comité d'étude et de révision s'est réuni à plusieurs reprises au cours du semestre suite à la demande du VRER. Une recommandation sera soumise au Conseil pour approbation, puis acheminée au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche sous réserve d'approbation du Conseil.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 MARS 2016**

(Réunion par voie électronique et vote sur deux points en raison de la fermeture du Campus)

**R-03-CFESR-160526** : Jimmy Bourque, appuyé par Monique Richard, propose que le procès-verbal de la réunion du 21 mars 2016 soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2016**

**[4.] PROJET DE MODIFICATION DES PROGRAMMES DE MAITRISE À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Les documents ont été déposés au Comité des programmes.

**[5.] MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL – PROCÉDURE DE SÉLECTION**

Les documents ont été remis au Secrétariat général.

**6. MODIFICATION DES RÈGLEMENTS 26.3, 26.4, 26.5, 26.6 ET PROPOSITIONS DE BARÈMES DE CONVERSION DE NOTES AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES**

Le VRAEAP Jean-François Richard présente le document de modification aux règlements 26.3, 26.4, 26.5, 26.6 et à la création de règlements sur les barèmes de conversions de pourcentage en lettres. Il informe que la version du 1<sup>er</sup> cycle a été adoptée au dernier Sénat académique. Cependant, celle des études supérieures devait faire préalablement l'objet d'une discussion auprès des membres du Conseil de la FESR. La période de questions débute avec une inquiétude quant au point de vue de la zone de performance et de l'excellence entre la note A+ et E dans l'optique des concours des grands conseils. On exprime la tendance à la compétitivité, l'effet sur la valeur d'un diplôme et un certain inconfort à « tirer » l'excellence vers le bas.

**R-04-CFESR-160526** : Il est proposé par Ann Beaton et appuyée par Lise Savoie que soient adoptées les modifications proposées aux règlements des cycles supérieurs 26.3 Système alphabétique (2<sup>e</sup> cycle); 26.4 Système alphabétique (3<sup>e</sup> cycle); 26.5 Codes de lettres (2<sup>e</sup> cycle); 26.6 Codes de lettres (3<sup>e</sup> cycle) et la création des règlements 26.7.3 Barème de conversion de pourcentage en lettre; 26.7.3.1 Conversion de pourcentage en lettre; 26.7.3.2 Barème de conversion (2<sup>e</sup> cycle); 26.7.3.3 Barème de conversion (3<sup>e</sup> cycle); 26.7.3.4 Barème de conversion par faculté.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**  
**2 contre, 1 abstention**

**7. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES PROFESSEURS, CHERCHEURES ET CLINIENS ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE**

La vice-doyenne par intérim présente sept demandes de nomination au statut de professeur associée ou de professeur associé, une demande de nomination au statut de chercheur associé ainsi qu'une demande de nomination au statut de clinicienne associée.

**R-05-CFESR-160526** : Appuyée par Monique Richard, la vice-doyenne propose que le statut de professeure associée au Département d'études françaises soit accordé à madame Annette Boudreau pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019).

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**  
**1 abstention**

**R-06-CFESR-160526** : Appuyée par Marie-Andrée Pelland, la vice-doyenne propose que le statut de professeure associée de madame Monica Heller au Département d'études françaises soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-07-CFESR-160526** : Appuyée par Ann Beaton, la vice-doyenne propose que le statut de professeur associé à l'École de psychologie soit accordé à monsieur Daniel Voyer pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-08-CFESR-160526** : Appuyée par Monique Richard, la vice-doyenne propose que le statut de professeur associé de monsieur Rodrigue Landry à la Faculté des sciences de l'éducation soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-09-CFESR-160526** : Appuyée par Lise Savoie, la vice-doyenne propose que le statut de professeur associé de monsieur Stephen Lewis au Département de chimie et de biochimie soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019).

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**R-10-CFESR-160526** : Appuyée par Marie-Andrée Pelland, la vice-doyenne propose que le statut de professeur associé de monsieur Greg Allain au Département de sociologie soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-11-CFESR-160526** : Appuyée par Monique Richard, la vice-doyenne propose que le statut de professeur associé de monsieur Jean-Pierre Pichette au Département d'études françaises soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-12-CFESR-160526** : Appuyée par Andrée Roy, la vice-doyenne propose que le statut de chercheur associé à l'École de foresterie soit accordé à monsieur Aaron Weiskittel pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-13-CFESR-160526** : Appuyée par Ann Beaton, la vice-doyenne propose que le statut de clinicienne associée à l'École de psychologie soit accordé à madame Tatiana Villalon pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. RECOMMANDATION – SUIVI DE LA LETTRE DU VRER SUR LA RECONNAISSANCE DE LA MAITRISE EN COMMON LAW COMME ÉQUIVALENT AU PhD ET DÉFINITION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU DOSSIER DE RECHERCHE.**

En l'absence de Michel Doucet, représentant de la Faculté de droit au Conseil de la FESR, les membres reçoivent monsieur Nicolas Lambert, professeur de droit, à titre d'observateur. Après un tour de table, Lise Dubois présente les recommandations du Comité d'étude et de révision. Il est recommandé que

1. Nomination à l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche des nouvelles professeures et nouveaux professeurs à la Faculté

- de droit : Le CER recommande que les nouveaux professeurs et professeurs qui sont embauchés sur la voie de la permanence à la Faculté de droit et dont le diplôme supérieur est la *maitrise en common law* puissent être nommés à l'Assemblée de la FESR sur étude de leur dossier de recherche;
2. Renouvellement de la nomination à l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche des professeurs et professeurs réguliers de la Faculté de droit : Le CER recommande que les professeurs et professeurs de la Faculté de droit sur la voie de la permanence ou permanents et dont le diplôme supérieur est la *maitrise en common law* puissent être nommés à l'Assemblée de la FESR sur étude de leur dossier de recherche;
  3. Étude du dossier de recherche : L'étude du dossier de recherche des professeurs et professeurs dont le diplôme supérieur est la *maitrise en common law* se conformera à l'article 50 (1) b) (ii) des Statuts et règlements, qui précise que pour être nommé à l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche, on doit « être actif en recherche, en développement ou en création ». Un dossier actif de recherche sous-entend les composantes suivantes :
    - a. La capacité de concevoir ou de réaliser des projets de recherche, en autonomie ou en collaboration;
    - b. La capacité de publier des résultats de recherche après un processus d'évaluation par les pairs.
  4. Évaluation périodique de cette résolution : Cette pratique soit réévaluée aux cinq ans par le Conseil de la FESR à la lumière de l'évolution du marché juridique universitaire et en particulier du nombre de détenteurs de doctorat en *common law* présents dans les universités canadiennes.

À l'invitation de la doyenne, le professeur Lambert présente ses arguments contre les recommandations du Comité d'étude et de révision. Il soutient que les recommandations vont à l'encontre de la lettre d'entente de 1984 entre l'Université de Moncton et l'ABPPUM qui reconnaît l'équivalence de la maîtrise en droit au PhD aux fins de promotion et de permanence et de la pratique à l'échelle du pays.

**R-14-CFESR-160526** : Jimmy Bourque, appuyé par Manon LeBlanc propose que la recommandation 1. Nomination à l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche des nouvelles professeurs et nouveaux professeurs à la Faculté de droit soit adoptée telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Un amendement est proposé au libellé de la recommandation 2. Renouvellement de la nomination à l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche des professeurs et professeurs réguliers de la Faculté de droit : ajout de « en voie de la permanence à la condition de l'obtention du Ph.D. ». Débattue et mise aux voix, cette motion est rejetée.

**R-15-CFESR-160526** : Marie-Andrée Pelland, appuyée par Roxann Guerrette propose que la recommandation 2. Renouvellement de la nomination à l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche des professeures et professeurs réguliers de la Faculté de droit soit adoptée telle que présentée. Mise aux voix, la proposition est adoptée à la majorité des voix.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**  
**2 contre**

**R-16-CFESR-160526** : Mireille Leblanc, appuyée par Monique Richard propose que la recommandation 3. Étude du dossier de recherche soit adoptée telle que présentée. Mise aux voix, la proposition est adoptée à la majorité.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**  
**2 contre**

Un amendement est proposé pour le libellé de la recommandation 4. Évaluation périodique de cette résolution afin de réduire la pratique de réévaluation de 5 ans à 3 ans.

**R-17-CFESR-160526** : Mireille Leblanc, appuyée par Monique Richard propose que la recommandation 4. Évaluation périodique de cette résolution soit adoptée avec le nouveau libellé. Mise aux voix, la proposition est adoptée à la majorité des voix.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**  
**2 contre, 1 abstention**

Le rapport des recommandations du Comité d'études et de révision sera acheminé au VRER.

## **9. RETOUR SUR LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES CRÉDITS DE DÉGRÈVEMENT POUR LA RECHERCHE**

La doyenne présente les tableaux brossant le bilan des crédits de dégrèvement et la modification à la procédure d'attribution à partir de la banque de crédits selon l'article 24 de la convention collective 2014-2018. On suggère de revoir quelques points dans la procédure, notamment la répartition en deux sous-comités et l'obligation des demandeurs à la banque de mieux circonstancier leur demande s'ils sont bénéficiaires de crédits selon l'article 24.18.03 (cochercheur).

## **10. RETOUR SUR LES CONCOURS INTERNES DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE**

**a. Concours régulier** : Dans l'ensemble, le bilan est satisfaisant. Au campus d'Edmundston, 5 demandes ont été reçues dont 2 ont été financées pour un total de 6 000 \$; au campus de Moncton, 75 demandes ont été reçues dont 52 ont été financées pour un total de 136 180 \$ et au campus de Shippagan 7 demandes ont été reçues dont 4 ont été financées pour un total de 13 710 \$. Après cette première année d'utilisation, un rajustement est à prévoir à la grille d'évaluation, notamment aux sections critères et recherche théorique.

- b. Subventions stratégiques : Des 14 demandes reçues, 4 ont été financées pour un total de 40 000 \$ des fonds de la subvention Langues officielles en enseignement. Quant à la subvention stratégique en études acadiennes en partenariat avec l'Institut d'études acadiennes, des 4 demandes reçues, une seule a été financée au montant de 10 000 \$.
- c. Mobilisation des connaissances : Des 5 demandes reçues, 4 ont été financées pour un total de 23 912 \$.
- d. Aide à la diffusion : Au campus d'Edmundston, 7 demandes ont été reçues dont 6 ont été financées; au campus de Moncton, 42 demandes ont été reçues dont 35 ont été financées et au campus de Shippagan, 4 demandes ont été reçues dont 3 ont été financées. La présentation d'une demande incomplète est la principale raison de refus.

## **11. RETOUR SUR LE PROCESSUS DE NOMINATION À L'ASSEMBLÉE DE LA FESR**

Le comité de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR a traité 65 demandes dont 54 renouvellements et 9 nominations. On compte deux refus. La productivité moyenne en articles arbitrés dans les dossiers traités est de six ce qui est comparable à l'an dernier.

## **12. INFORMATIONS**

Nicole Barrieau, conseillère principale à la recherche, a reçu un prix d'honneur *Unsung Hero Award* le 2 mai dernier à Vancouver lors de la conférence annuelle de l'Association canadienne des administratrices et administrateurs de recherche (ACAAR).

- 13. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 28.